



RCS : SENS

Code greffe : 8903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00220

Numéro SIREN : 794 740 530

Nom ou dénomination : FOX POINT SERVICE - F.P.S.

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2017 sous le numéro de dépôt 813

1

BILAN - ACTIF

GREGGIE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SENS DGFIP N° 2050 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

2013 B 2.20

12 JUN 2017

813

Désignation de l'entreprise : SAS FOX POINT SERVICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 21 Rue de l'Europe 89100 MAILLOT		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 7 9 4 7 4 0 5 3 0 0 0 0 1 7			Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 30/09/2016	N-1 30/09/2015				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	2 409	AC	2 409		3 640
		Frais de développement * CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	16 305	AG	16 305		52 000
		Fonds commercial (1) AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO			
		Constructions AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS			894
		Autres immobilisations corporelles AT	24 165	AU	23 366	799	36 419
		Immobilisations en cours AV		AW			
		Avances et acomptes AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
		Autres participations CU		CV			
		Créances rattachées à des participations BB		BC			
		Autres titres immobilisés BD		BE			
		Prêts BF		BG			
		Autres immobilisations financières* BH	4 833	BI		4 833	7 433
TOTAL (II) BJ		47 711	BK	42 080	5 631	100 386	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM			
		En cours de production de biens BN		BO			
		En cours de production de services BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR		BS			
		Marchandises BT		BU			49 380
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	21 175	BY	15 000	6 175	33 292
		Autres créances (3) BZ	16 599	CA		16 599	17 783
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	10 659	CG		10 659	19 092	
	Charges constatées d'avance (3)* CH		CI			938	
	TOTAL (III) CJ	48 433	CK	15 000	33 433	120 486	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		96 144	1A	57 080	39 065	220 872	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	4 833	(3) Part à plus d'un an CR	10 845	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS FOX POINT SERVICE</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 65 000)		DA	65 000	65 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	(61 578)	(43 156)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(184 485)	(18 422)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	(181 063)	3 422
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	195 000	145 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	15 319	27 208
	Dettes fiscales et sociales		DY	9 808	45 242
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA		
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	220 127	217 450	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	39 065	220 872	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	220 127	217 450
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOX POINT SERVICE								Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	32 695	FB		FC	32 695	36 857		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF				
		FG	291 443	FH		FI	291 443	526 490		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	324 138	FK		FL	324 138	563 348		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	7 841	6 109		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	568	884		
	Autres produits (1) (11)					FQ	928	370		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	333 474	570 710	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	140 735	269 406	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	49 380	(14 721)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	92 701	109 568	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	4 893	1 699	
	Salaires et traitements*						FY	93 108	132 794	
	Charges sociales (10)						FZ	20 574	26 203	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*						GA	12 017	11 294
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GC	15 000	
	Autres charges (12)						GD			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	30 633	52 721	
							GF	459 042	588 964	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(125 568)	(18 254)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	107	118	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
Total des charges financières (VI)						GU	107	118		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(107)	(118)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(125 675)	(18 372)		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS FOX POINT SERVICE</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 662		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	19 667		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	21 329		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		50	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	52 583		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	27 555		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	80 138	50	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(58 809)	(50)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	354 803	570 710	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	539 287	589 132	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(184 485)	(18 422)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont	produits de location immobilières		HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
		- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	568	884	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6						
	obligatoires A9						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS FOX POINT SERVICE**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Désignation de l'entreprise										SAS FOX POINT SERVICE										Néant		*	
CADRE A			IMMOBILISATIONS							Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice			Augmentations										
										1			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			2			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS FOX POINT SERVICENéant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	1 666	EL	2 094	EM	1 351	EN	2 409
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 769	PF	16 000	PG	1 464	PH	16 305
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 577	QA	686	QB	2 263	QC	
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	9 828	QE	16 250	QF	4 497	QG	21 581
	Matériel de transport	QH	138	QI	1 356	QJ	1 494	QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 338	QM	3 185	QN	5 739	QO	1 784
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	15 880	QV	21 478	QW	13 992	QX	23 366
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	19 315	ØP	39 572	ØQ	16 808	ØR	42 080

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL					NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS FOX POINT SERVICENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	15 000	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	15 000	TZ
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	15 000	UC
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	15 000	UF
		– financières	UG		UH
		– exceptionnelles	UJ		UK
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOX POINT SERVICE				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	4 833	UV	4 833	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	21 175		21 175					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	7 330			7 330				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 622		2 622					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	3 515			3 515				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 132		3 132					
	Charges constatées d'avance		VS								
TOTAUX			VT	42 607	VU	31 762	VV	10 845			
RENVOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	15 319		15 319						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 247		6 247						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 561		3 561						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	195 000		195 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	220 127	VZ	220 127					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS FOX POINT SERVICE						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30/09/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :		WA	
			de son conjoint						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			XC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									IF	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						IB	
			- imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme						WN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ 5 805		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3
						TOTAL I		WR 5 805		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS 184 485
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
			- imposées au taux de 0 %						WH	
			- imposées au taux de 19 %						WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								IG	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY	
	Majoration d'amortissement*								XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5			XF
		Pôle de compétitivité (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Zone franche urbaine (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)								PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	XG 10 845		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		XH 195 330		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI					XJ 189 525	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL					XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN					XO 189 525	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX POINT SERVICE		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	74 620
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	74 620
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	189 525
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	264 145
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)	xu	☐
--	-----------	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX POINT SERVICE										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(43 156)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(18 422)		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	(61 578)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG			(61 578)				
										TOTAL II	ZH		(61 578)
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT	5 746	24 847
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8) 46 314										XQ	50 985	45 479
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	3 302	4 117
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	32 668	35 126
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	92 701	109 568
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	3 725	402
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z	1 168	1 297
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	4 893	1 699
T. V. A.	- Montant de la T. V. A. collectée										YY	79 065	112 687
	- Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	49 215	73 744
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *										ØB	128 290	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)										YP	4,25	6,00
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%	%
	- Numéro du centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										Plus-values à 15% JK	Plus-values à 0% JL	
											Plus-values à 19% JM	Imputations JC	
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										Plus-values à 15% JN	Plus-values à 0% JO	
											Plus-values à 19% JP	Imputations JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

- ANNEXE DES COMPTES ANNUELS -

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2016 présente un total de 39 065 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 354 803 Euros, dégage une perte de 184 485 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er octobre 2015 au 30 septembre 2016.

La société a fermé tous ses établissements sis à :

- MONTARGIS le 17/03/2016,
- AUXERRE le 09/04/2016,
- ORLEANS le 13/07/2016,
- TROYES le 30/06/2016,
- CHARTRES en 05/2016.

2- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis par le Président.

3- ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Seuls les éléments significatifs ci-après sont mentionnés :

3.1 : Immobilisations incorporelles

Elles correspondent :

- à un logiciel pour 305 €,
- aux droits d'entrée au contrat de franchise :

- Orléans	8 000 €
- Troyes	8 000 €

Total	16 000 €

Ces magasins ayant été fermés au public sur l'exercice, les droits d'entrée correspondants ont été dépréciés à 100% à la clôture.

3.2 : Immobilisations

Les indications afférentes :

- aux entrées et sorties de l'actif immobilisé,
 - aux mouvements des amortissements et aux ventilations des dotations
- sont mentionnées sur les états de la liasse fiscale ci-annexés.

3.3 : Stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat.

3.4 : Informations sur les créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.4.1. Les indications de l'échéance des postes de créances sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.4.2 : Les produits à recevoir s'élèvent à 3 515 euros et concernent les postes suivants :

- Etat, produits à recevoir	3 515 €
-----------------------------------	---------

3.5 : Capital social

Le capital social s'élève à 65 000 € et se compose de 6 500 actions de 10 €.

3.6 : Informations sur les dettes

3.6.1 : Provisions

Les indications concernant les dotations et reprises de provisions sont portées sur l'état de la liasse fiscale ci-annexé.

3.6.2 : Charges à payer

Les charges à payer d'un montant de 19 678 euros concernent les postes suivants :

- Fournisseurs, factures non parvenues	15 319 €
- Dettes fiscales et sociales	4 359 €

3.6.3 Les indications de l'échéance des dettes sont reprises sur l'état de liasse fiscale joint.

3.7 : Engagements hors bilan

3.7.1 : Provision pour retraite et Compte Personnel de Formation

La société n'ayant plus de salarié au 30/09/2016 n'a plus d'engagement de retraite ni de Compte Personnel de Formation à suivre.

3.7.2 : Clause de retour à meilleure fortune

Au cours du premier exercice clos le 30 septembre 2014, la société a bénéficié d'un abandon de créances de la part de la SAS FOX TELECOM d'un montant de 20 000 € avec clause de retour à meilleure fortune. Cette clause n'a pas produit ses effets au 30 septembre 2016.

3.7.3 : Accroissements futurs de la dette d'impôt

Les produits à recevoir non imposables l'année de leur comptabilisation s'élèvent à 3 515 €.

3.7.4 : Allègements futurs de la dette d'impôt

Les déficits reportables au 30 septembre 2016 s'élèvent à 264 145 €.

3.8 : Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié la société au titre de l'exercice est comptabilisé en déduction des charges de personnel pour un montant de 5 040 € et a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de la société.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX POINT SERVICE										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	5 306	D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	53 769	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	2 471	KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	32 183	KW		KX				
		Matériel de transport*			KY	5 909	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	12 631	LC		LD				
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	53 194	LO		LP				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U		8V		8W			
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	7 433	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	7 433	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	119 701	ØH		ØJ					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ	2 897	DØ	2 409	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	37 464	LW	16 305	1X		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	2 471	MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers			IU		MM	10 601	MN	21 581	MO		
		Matériel de transport			IV		MP	5 909	MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	10 048	MT	2 583	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IV		NG	29 029	NH	24 165	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				1Ø		ØX		ØY		ØZ	
		Autres titres immobilisés				1I		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E	2 600	2F	4 833	2G			
TOTAL IV				13		NJ	2 600	NK	4 833	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK	71 990	ØL	47 711	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS FOX POINT SERVICENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	1 666	EL	2 094	EM	1 351	EN	2 409
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 769	PF	16 000	PG	1 464	PH	16 305
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 577	QA	686	QB	2 263	QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	9 828	QE	16 250	QF	4 497	QG	21 581
	Matériel de transport	QH	138	QI	1 356	QJ	1 494	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 338	QM	3 185	QN	5 739	QO	1 784
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	15 880	QV	21 478	QW	13 992	QX	23 366
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	19 315	ØP	39 572	ØQ	16 808	ØR	42 080

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL							NM							NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP+NO+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS FOX POINT SERVICENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø9
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6S
	Sur comptes clients		6T	6U	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	7A
	TOTAL III		7B	TY	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOX POINT SERVICE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	4 833	UV	4 833	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	21 175		21 175				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) * UO			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	7 330				7 330		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 622		2 622				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	3 515				3 515		
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	3 132		3 132				
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX			VT	42 607	VU	31 762	VV	10 845		
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	15 319		15 319						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 247		6 247						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 561		3 561					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	195 000		195 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	220 127	VZ	220 127						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

FOX POINT SERVICE – F.P.S.

Société par actions simplifiée au capital de 65 000,00 euros

Siège social : 21, rue de l'Europe 89100 MAILLOT

794 740 530 RCS SENS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à – 184 484.79 euros de la manière suivante :

Au compte « Report à nouveau » débiteur – 184 484.79 euros

Après affectation, le compte « Report à nouveau » débiteur sera de– 246 062.57 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectué depuis la constitution de société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2017

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Madame Florence BEGUIN



ORIGINAL

FOX POINT SERVICE - F.P.S. SAS

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 65 000 Euros

RCS SENS 794 740 530

21 Rue de l'Europe

89100 MAILLOT

Assemblée Générale du 31 mars 2017

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2016

FOX POINT SERVICE - F.P.S. SAS

Exercice clos le 30 septembre 2016

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Madame, Monsieur les Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts constitutifs, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société « FOX POINT SERVICE - F.P.S. », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note N°1 « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe concernant la non continuité d'exploitation.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.


SARL BDO IDF

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris-Ile-de-France et de Bourgogne Franche-Comté.

Société de Commissariat aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Siège social : 7 rue du Parc de Clagny - 78000 VERSAILLES

RCS B 307 571 000 Versailles - Code APE 6920 Z

SARL au Capital de 5 365 000 euros - TVA intracommunautaire FR 27 307 571 000

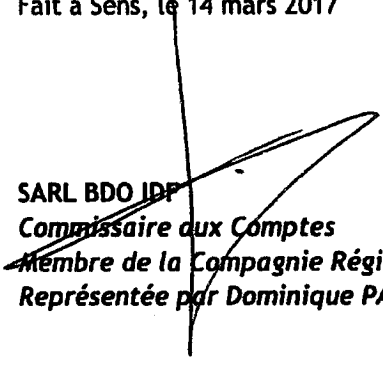
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sens, le 14 mars 2017



SARL BDO IDF
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Représentée par Dominique PAQUIS

SAS FOX POINT SERVICE

21 Rue de l'Europe

89100 MAILLOT

Comptes annuels au 30 septembre 2016

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. Prov.</i>	<i>30/09/2016 (12)</i>	<i>30/09/2015 (12)</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	2 409	2 409		3 640
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	16 305	16 305		52 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				894
Autres immobilisations corporelles	24 165	23 366	799	36 419
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 833		4 833	7 433
ACTIF IMMOBILISE	47 711	42 080	5 631	100 386
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				49 380
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	21 175	15 000	6 175	33 292
Autres créances	16 599		16 599	17 783
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	10 659		10 659	19 092
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				938
ACTIF CIRCULANT	48 433	15 000	33 433	120 486
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	96 144	57 080	39 065	220 872

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>30/09/2016 (12)</i>	<i>30/09/2015 (12)</i>
Capital social ou individuel (dont versé : 65 000)	65 000	65 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	(61 578)	(43 156)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(184 485)	(18 422)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	(181 063)	3 422
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	195 000	145 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 319	27 208
Dettes fiscales et sociales	9 808	45 242
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	220 127	217 450
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	39 065	220 872

Résultat de l'exercice en centimes

-184 484,79

Total du bilan en centimes

39 064,56

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>30/09/2016 (12)</i>	<i>30/09/2015 (12)</i>
Ventes de marchandises	32 695		32 695	36 857
Production vendue de biens				
Production vendue de services	291 443		291 443	526 490
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	324 138		324 138	563 348
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			7 841	6 109
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			568	884
Autres produits			928	370
PRODUITS D'EXPLOITATION			333 474	570 710
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			140 735	269 406
Variation de stock (marchandises)			49 380	(14 721)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			92 701	109 568
Impôts, taxes et versements assimilés			4 893	1 699
Salaires et traitements			93 108	132 794
Charges sociales			20 574	26 203
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 017	11 294
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			15 000	
Dotations aux provisions				
Autres charges			30 633	52 721
CHARGES D'EXPLOITATION			459 042	588 964
RESULTAT D'EXPLOITATION			(125 568)	(18 254)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			107	118
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			107	118
RESULTAT FINANCIER			(107)	(118)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(125 675)	(18 372)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>30/09/2016 (12)</i>	<i>30/09/2015 (12)</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 662	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	19 667	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 329	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		50
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	52 583	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	27 555	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	80 138	50
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(58 809)	(50)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	354 803	570 710
TOTAL DES CHARGES	539 287	589 132
BENEFICE OU PERTE	(184 485)	(18 422)

- ANNEXE DES COMPTES ANNUELS -

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2016 présente un total de 39 065 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 354 803 Euros, dégage une perte de 184 485 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er octobre 2015 au 30 septembre 2016.

La société a fermé tous ses établissements sis à :

- MONTARGIS le 17/03/2016,
- AUXERRE le 09/04/2016,
- ORLEANS le 13/07/2016,
- TROYES le 30/06/2016,
- CHARTRES en 05/2016.

En conséquence, les comptes sont arrêtés dans l'hypothèse de non continuité d'exploitation.

2- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions comptables généralement admises en France.

L'ensemble des actifs est déprécié.

Les comptes annuels ont été établis par le Président.

3- ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Seuls les éléments significatifs ci-après sont mentionnés :

3.1 : Immobilisations incorporelles

Elles correspondent :

- à un logiciel pour 305 €,
- aux droits d'entrée au contrat de franchise :

- Orléans.....	8 000 €
- Troyes	8 000 €

Total.....	16 000 €

Ces magasins ayant été fermés au public sur l'exercice, les droits d'entrée correspondants ont été dépréciés à 100% à la clôture.

3.2 : Immobilisations

Les indications afférentes :

- aux entrées et sorties de l'actif immobilisé,
 - aux mouvements des amortissements et aux ventilations des dotations
- sont mentionnées sur les états de la liasse fiscale ci-annexés.

3.3 : Stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat.

3.4 : Informations sur les créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.4.1. Les indications de l'échéance des postes de créances sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.4.2 : Les produits à recevoir s'élèvent à 3 515 euros et concernent les postes suivants :

- Etat, produits à recevoir.....	3 515 €
----------------------------------	---------

3.5 : Capital social

Le capital social s'élève à 65 000 € et se compose de 6 500 actions de 10 €.

3.6 : Informations sur les dettes

3.6.1 : Provisions

Les indications concernant les dotations et reprises de provisions sont portées sur l'état de la liasse fiscale ci-annexé.

3.6.2 : Charges à payer

Les charges à payer d'un montant de 19 678 euros concernent les postes suivants :

- Fournisseurs, factures non parvenues.....	15 319 €
- Dettes fiscales et sociales.....	4 359 €

3.6.3 Les indications de l'échéance des dettes sont reprises sur l'état de liasse fiscale joint.

3.7 : Engagements hors bilan

3.7.1 : Provision pour retraite et Compte Personnel de Formation

La société n'ayant plus de salarié au 30/09/2016 n'a plus d'engagement de retraite ni de Compte Personnel de Formation à suivre.

3.7.2 : Clause de retour à meilleure fortune

Au cours du premier exercice clos le 30 septembre 2014, la société a bénéficié d'un abandon de créances de la part de la SAS FOX TELECOM d'un montant de 20 000 € avec clause de retour à meilleure fortune. Cette clause n'a pas produit ses effets au 30 septembre 2016.

3.7.3 : Accroissements futurs de la dette d'impôt

Les produits à recevoir non imposables l'année de leur comptabilisation s'élèvent à 3 515 €.

3.7.4 : Allégements futurs de la dette d'impôt

Les déficits reportables au 30 septembre 2016 s'élèvent à 264 145 €.

3.8 : Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié la société au titre de l'exercice est comptabilisé en déduction des charges de personnel pour un montant de 5 040 € et a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de la société.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS FOX POINT SERVICE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2				3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	5 306	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	53 769	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	2 471	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	32 183	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	5 909	KZ		LA		
		Matériel de bureaux et mobilier informatique				LB	12 631	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	53 194	LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	7 433	IU		IV				
TOTAL IV				LQ	7 433	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	119 701	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		1		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0	2 897	D0	2 409	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	37 464	LW	16 305	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MII		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	2 471	MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM	10 601	MN	21 581	MO	
		Matériel de transport			IV		MP	5 909	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	10 048	MT	2 583	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IV		NG	29 029	NH	24 165	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IO		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2 600	2F	4 833	2G			
TOTAL IV			I3		NJ	2 600	NK	4 833	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØK	71 990	ØL	47 711	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX POINT SERVICE										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	1 666	EL	2 094	EM	1 351	EN	2 409	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	1 769	PF	16 000	PG	1 464	PH	16 305	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 577	QA	686	QB	2 263	QC		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	9 828	QE	16 250	QF	4 497	QG	21 581	
	Matériel de transport		QH	138	QI	1 356	QJ	1 494	QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	4 338	QM	3 185	QN	5 739	QO	1 784	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III		QU	15 880	QV	21 478	QW	13 992	QX	23 366	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	19 315	ØP	39 572	ØQ	16 808	ØR	42 080	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW+NY)			NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Désignation de l'entreprise SAS FOX POINT SERVICE									
☐ Néant									
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T	TA	TB		TE		TF	
Provisions pour litiges		4A	4B	4C		4D		4E	
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G		4H		4I	
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L		4M		4N	
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R		4S		4T	
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V		4W		4X	
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z		5A		5B	
Provisions pour impôts (1)		5B	5C	5D		5E		5F	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H	5J		5K		5L	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		5O	5P	5Q		5R		5S	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T		5U		5V	
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	5W	5X		5Y		5Z	
TOTAL I		6Z	7S	7T		7U		7V	
Provisions pour dépréciation									
sur									
- incorporelles		6A	6B	6C		6D		6E	
- corporelles		6E	6F	6G		6H		6I	
- titres mis en équivalence		6J	6K	6L		6M		6N	
- titres de participation		6O	6P	6Q		6R		6S	
- autres immobilisations financières (1) *		6S	6T	6U		6V		6W	
Sur stocks et en cours		6X	6Y	6Z		7A		7B	
Sur comptes clients		6Y	6Z	7A		7B		7C	
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6Z	7A	7B		7C		7D	
TOTAL III		7B	7C	7D		7E		7F	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	7D	7E		7F		7G	
Dont dotations et reprises									
- d'exploitation									
- financières									
- exceptionnelles									
		7J	7K	7L		7M		7N	
		7K	7L	7M		7N		7O	
		7L	7M	7N		7O		7P	
		7M	7N	7O		7P		7Q	
		7N	7O	7P		7Q		7R	
		7O	7P	7Q		7R		7S	
		7P	7Q	7R		7S		7T	
		7Q	7R	7S		7T		7U	
		7R	7S	7T		7U		7V	
		7S	7T	7U		7V		7W	
		7T	7U	7V		7W		7X	
		7U	7V	7W		7X		7Y	
		7V	7W	7X		7Y		7Z	
		7W	7X	7Y		7Z		8A	
		7X	7Y	7Z		8A		8B	
		7Y	7Z	8A		8B		8C	
		7Z	8A	8B		8C		8D	
		8A	8B	8C		8D		8E	
		8B	8C	8D		8E		8F	
		8C	8D	8E		8F		8G	
		8D	8E	8F		8G		8H	
		8E	8F	8G		8H		8I	
		8F	8G	8H		8I		8J	
		8G	8H	8I		8J		8K	
		8H	8I	8J		8K		8L	
		8I	8J	8K		8L		8M	
		8J	8K	8L		8M		8N	
		8K	8L	8M		8N		8O	
		8L	8M	8N		8O		8P	
		8M	8N	8O		8P		8Q	
		8N	8O	8P		8Q		8R	
		8O	8P	8Q		8R		8S	
		8P	8Q	8R		8S		8T	
		8Q	8R	8S		8T		8U	
		8R	8S	8T		8U		8V	
		8S	8T	8U		8V		8W	
		8T	8U	8V		8W		8X	
		8U	8V	8W		8X		8Y	
		8V	8W	8X		8Y		8Z	
		8W	8X	8Y		8Z		9A	
		8X	8Y	8Z		9A		9B	
		8Y	8Z	9A		9B		9C	
		8Z	9A	9B		9C		9D	
		9A	9B	9C		9D		9E	
		9B	9C	9D		9E		9F	
		9C	9D	9E		9F		9G	
		9D	9E	9F		9G		9H	
		9E	9F	9G		9H		9I	
		9F	9G	9H		9I		9J	
		9G	9H	9I		9J		9K	
		9H	9I	9J		9K		9L	
		9I	9J	9K		9L		9M	
		9J	9K	9L		9M		9N	
		9K	9L	9M		9N		9O	
		9L	9M	9N		9O		9P	
		9M	9N	9O		9P		9Q	
		9N	9O	9P		9Q		9R	
		9O	9P	9Q		9R		9S	
		9P	9Q	9R		9S		9T	
		9Q	9R	9S		9T		9U	
		9R	9S	9T		9U		9V	
		9S	9T	9U		9V		9W	
		9T	9U	9V		9W		9X	
		9U	9V	9W		9X		9Y	
		9V	9W	9X		9Y		9Z	
		9W	9X	9Y		9Z		10A	
		9X	9Y	9Z		10A		10B	
		9Y	9Z	10A		10B		10C	
		9Z	10A	10B		10C		10D	
		10A	10B	10C		10D		10E	
		10B	10C	10D		10E		10F	
		10C	10D	10E		10F		10G	
		10D	10E	10F		10G		10H	
		10E	10F	10G		10H		10I	
		10F	10G	10H		10I		10J	
		10G	10H	10I		10J		10K	
		10H	10I	10J		10K		10L	
		10I	10J	10K		10L		10M	
		10J	10K	10L		10M		10N	
		10K	10L	10M		10N		10O	
		10L	10M	10N		10O		10P	
		10M	10N	10O		10P		10Q	
		10N	10O	10P		10Q		10R	
		10O	10P	10Q		10R		10S	
		10P	10Q	10R		10S		10T	
		10Q	10R	10S		10T		10U	
		10R	10S	10T		10U		10V	
		10S	10T	10U		10V		10W	
		10T	10U	10V		10W		10X	
		10U	10V	10W		10X		10Y	
		10V	10W	10X		10Y		10Z	
		10W	10X	10Y		10Z		11A	
		10X	10Y	10Z		11A		11B	
		10Y	10Z	11A		11B		11C	
		10Z	11A	11B		11C		11D	
		11A	11B	11C		11D		11E	
		11B	11C	11D		11E		11F	
		11C	11D	11E		11F		11G	
		11D	11E	11F		11G		11H	
		11E	11F	11G		11H		11I	
		11F	11G	11H		11I		11J	
		11G	11H	11I		11J		11K	
		11H	11I	11J		11K		11L	
		11I	11J	11K		11L		11M	
		11J	11K	11L		11M		11N	
		11K	11L	11M		11N		11O	
		11L	11M	11N		11O		11P	
		11M	11N	11O		11P		11Q	
		11N	11O	11P		11Q		11R	
		11O	11P	11Q		11R		11S	
		11P	11Q	11R		11S		11T	
		11Q	11R	11S		11T		11U	
		11R	11S	11T		11U		11V	
		11S	11T	11U		11V		11W	
		11T	11U	11V		11W		11X	
		11U	11V	11W		11X		11Y	
		11V	11W	11X		11Y		11Z	
		11W	11X	11Y		11Z		12A	
		11X	11Y	11Z		12A		12B	
		11Y	11Z	12A		12B		12C	
		11Z	12A	12B		12C		12D	
		12A	12B	12C		12D		12E	
		12B	12C	12D		12E		12F	
		12C	12D	12E		12F		12G	
		12D	12E	12F		12G		12H	
		12E	12F	12G		12H		12I	
		12F	12G	12H		12I		12J	
		12G	12H	12I		12J		12K	
		12H	12I	12J		12K		12L	
		12I	12J	12K		12L		12M	
		12J	12K	12L		12M		12N	
		12K	12L	12M		12N		12O	
		12L	12M	12N		12O		12P	
		12M	12N	12O		12P		12Q	
		12N	12O	12P		12Q		12R	
		12O	12P	12Q		12R		12S	
		12P	12Q	12R		12S		12T	
		12Q	12R	12S		12T		12U	
		12R	12S	12T		12U		12V	
		12S	12T	12U		12V		12W	
		12T	12U	12V		12W		12X	
		12U	12V	12W		12X		12Y	
		12V	12W	12X		12Y		12Z	
		12W	12X	12Y		12Z		13A	
		12X	12Y	12Z		13A		13B	
		12Y	12Z	13A		13B		13C	
		12Z	13A	13B		13C		13D	
		13A	13B	13C		13D		13E	
		13B	13C	13D		13E		13F	
		13C	13D	13E		13F		13G	
		13D	13E	13F		13G		13H	
		13E	13F	13G					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOX POINT SERVICE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	4 833	UV	4 833	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	21 175		21 175						
	Créance représentative de titres (provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (renforcement constaté))	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	7 330				7 330			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 622		2 622					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	3 515				3 515			
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 132		3 132						
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX			VT	42 607	VU	31 762	VV	10 845		
RENVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	15 319		15 319						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 247		6 247						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	8F									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 561		3 561						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	195 000		195 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	220 127	VZ	220 127					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						